



ENTREPRENEURIAT SOUHAITABLE 2040



ENTRETIENS AVEC LES EXPERTS

PHILIPPE ARCHIAS



FONDATION ENTREPRENDRE
Accompagner l'entrepreneuriat dont la société a besoin

SYNTHESE D'ENTRETIEN

1 Synthèse de l'entretien avec Christophe Sempels

2 Synthèse de l'entretien avec Jean-Yves Boulin

3 Synthèse de l'entretien avec Philippe Archias

4 Synthèse de l'entretien avec Taoufik Vallipuram



3

SYNTHÈSE DE L'ENTRETIEN AVEC PHILIPPE ARCHIAS

Docteur en socio-économie de Sciences Po Paris et titulaire d'un 3ème cycle en urbanisme, Philippe dispose d'une expérience de plus de 15 ans acquise dans un contexte international et français au sein du Ministère de l'emploi (chargé de mission), de think-tank (Directeur des projets France et Europe d'Astrées) et de cabinets conseils (Respublica, Algoé, Chronos...). Il est actuellement directeur conseil au sein du cabinet Juliette Sterwen.

Philippe anime et dirige des projets d'études, d'expérimentation et de recherche liant innovation urbaine et sociale, économie collaborative, transformations numériques et évolutions du travail et de l'emploi. Plus particulièrement, Philippe était directeur d'Astrees, think tank-do tank européen qui accompagne les transitions du travail, et intervient au sein du "Master Stratégies Territoriales et Urbaines de Sciences Po Paris".

TROIS ENJEUX PRIORITAIRES À L'HORIZON 2040

1/ LES INÉGALITÉS SOCIALES FACE À LA DÉMARCHE DE CRÉATION D'ENTREPRISE

“Dans un quartier, tu ne vas pas forcément dire “je suis entrepreneur”. Ce vocabulaire est socialement connoté et beaucoup de gens ne s’y reconnaissent pas. Ils vont “monter une activité, un business” et se référer plutôt à leur activité (un commerce, etc.). Il y a d’une part de vraies barrières en matière d’accès à la filière “institutionnelle” de l’aide à la création d’entreprise (autocensure, manque de modèles, fonctionnements complexes des aides, modes d’accueil inadaptés parfois...) et, d’autre part, ceux qui n’y passent pas restent aux yeux de certains comme “quelqu’un qui se débrouille”. C’est assez ancré et important au regard d’une justice sociale, de faire en sorte que des gens puissent effectivement se lancer avec des ambitions et en se disant que l’entrepreneuriat n’est pas qu’un terme mais aussi une démarche qui requiert des compétences et qui, en outre, ouvre à des dispositifs. Si tu te nommes entrepreneur, tu vas plus facilement vers des systèmes d’aide à l’entrepreneuriat. Il est question d’accueillir la diversité dans le secteur entrepreneurial car il y a un grands gâchis de talents, notamment dans les quartiers pauvres où la binationalité, le dynamisme et la pugnacité de nombreux profils notamment parmi les jeunes et les femmes pourraient apporter beaucoup à un moment où on essaie de réinventer des modèles d’entreprises et de productions qui se veulent frugaux... Il est à cet égard vraiment important de prendre en compte les compétences informelles de l’économie informelle (et pas forcément synonyme d’illégal) à cet égard, de savoir les reconnaître et de savoir les consolider. C’est vrai dans des secteurs classiques comme la mode, la cuisine, mais ça l’est aussi dans le domaine du numérique où certains savoirs que personne ne nomme compétences pourraient pourtant être reconnus et valorisés au titre de démarches entrepreneuriales.”



2/ LA COMPLEXITÉ DES DISPOSITIFS D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

“Les notions d’impact ne doivent pas faire l’objet d’angélisme. En ajoutant des critères d’impact, on crée des barrières à l’entrée. Pour moi, il ne faut pas étouffer les volontés d’entrepreneuriat en ajoutant des complications avec des conditions a priori et dictées de l’extérieur. Donc attention, oui il faut savoir accompagner ces projets, mais il faut d’abord prendre en compte des envies de se lancer, puis accompagner les projets et leurs finalités pour voir comment l’impact peut y être accru sans que ça “torde” complètement l’idée ou le projet initial. De façon générale, attention aux dispositifs d’aide qui, de par la complexité et la diversité des conditions qu’ils embarquent, finissent par ne plus être utilisés, constat déjà éprouvé par certains conseils régionaux. J’ai pu voir du côté de financeurs bien intentionnés des retours en arrière vis à vis de systèmes d’aide qui se voulaient très responsables, (critères de conditionnalité mis sur les politiques d’achat, de soutien à des projets) mais qui en devenaient si complexes que seuls les porteurs de projets les plus affûtés et les plus expérimentés finissaient par y répondre.”

3/ LE DÉVELOPPEMENT DE FORMES PRÉCAIRES D’EMPLOIS

“Pendant toute une période, l’émergence de plateformes numériques a complètement tordu les statistiques de la création d’activité avec l’explosion de l’auto-entreprise, notamment dans les quartiers. Or il s’agissait surtout d’une substitution du droit du travail au profit du droit commercial, et non d’un vrai regain d’envie d’entreprendre ! Dans certains cas, cet entrepreneuriat est devenu un substitut à l’emploi, y compris pour arranger le patron (hors plateformes) qui ne veut pas employer. Les créations d’activités sont subies et permettent de masquer les chiffres du chômage, de flexibiliser le marché du travail et de traiter l’inclusion à moindre frais. Quelque part c’est un renoncement. On n’a pas résolu la question de l’emploi des jeunes de quartiers en mettant Uber en place, même si certains peuvent très bien s’en accommoder. Et de même, on n’a pas eu une envolée de l’entrepreneuriat suite à l’apparition de ces plateformes. Même si l’argument selon lequel on a été pris de vitesse était vrai, il est encore temps de réguler, ce que vise la directive proposée par la Commission européenne concernant les travailleurs des plateformes[1]. S’agissant de l’entrepreneuriat à proprement parler, il ne faut pas abandonner les jeunes qui se sont mis en auto-entreprise car on considère que c’est de l’emploi déguisé et que, par conséquent, on ne les accompagne pas au titre de ce qui pourrait toutefois être des parcours de création d’autres activités ou d’activités connexes. Des apprentissages ont été menés, des atouts peuvent en être retirés aussi pour des démarches entrepreneuriales.»

QUELLES SOLUTIONS AVONS-NOUS POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX ?

Un coopératisme de plateformes

“Les activités d'appui par ces grandes plateformes peuvent être transformées en modèles coopératifs, comme ça a été fait en Ile-de-France où 500 chauffeurs privés ont constitué une coopérative pour sortir de la plateforme Uber. Les coopératives d'activités de l'emploi pourraient particulièrement accompagner les individus et collectifs d'individus pour y parvenir, avec le concours des collectivités territoriales”.

DES DISPOSITIFS EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI INCLUSIF

“Attention à ce que les pratiques de financements / investissements ne se concentrent pas que sur le moment de la création, mais aussi sur celui de la consolidation des entreprises créées. Et attention à ce que les stratégies en la matière ne soient pas seulement guidées par la réduction de risques ou par la promesse de rendements élevés... Il ne faut pas oublier le développement et le soutien aux petits entrepreneurs. Comment les aider à consolider leurs business model, à étendre leurs réseaux et leurs marchés y compris vers des marchés plus prometteurs et durables ?

Dans le même esprit, les donneurs d'ordre / acheteurs peuvent intégrer des dimensions sociétales dans leurs pratiques. Les bailleurs sociaux y réfléchissent par exemple, en faisant évoluer leurs pratiques d'achat (marchés réservés, modes d'allotissement ad hoc...) pour que des marchés liés la numérisation de leur organisation (tri-archivage, inclusion numérique), à la transition écologique de leurs quartiers d'implantation (gestion des déchets, économie circulaire ...) ou encore aux transitions démographiques (services aux personnes âgées dans un contexte de vieillissement de la population du parc social) deviennent les relais d'une croissance incluant les entrepreneurs locaux”.

RAPPROCHER L'ACCOMPAGNEMENT ET LA FORMATION

“La frontière est fine entre l'accompagnement et la formation, alors que les deux ne sont pas nécessairement gérés de façon coordonnée et complémentaire. La conception et la mise en œuvre des dispositifs de formation ne sont pas suffisamment corrélées à la connaissance des publics et des besoins accumulés dans les dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises. Certains conseils régionaux ont vraiment essayé de rapprocher les deux compétences qui sont entre leurs mains (formation et aide au développement économique) mais il est nécessaire d'aller plus loin”.

ÉDUIQUER À L'ENTREPRENEURIAT DÈS L'ÉCOLE

“L'éducation nationale a un rôle à jouer en ouvrant l'école à des acteurs tiers, dont les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat. Il est question d'aller vers des “role models”. Par exemple, des trajectoires d'entrepreneurs issus des quartiers sont très intéressantes à donner à voir pour lever les réflexes d'autocensure, modifier les représentations sur les trajectoires possibles quand on est au collège ou au lycée. Des formats de type “master class” dans les quartiers, mais aussi des forums, des opérations de recrutement menées au plus près par et avec des entrepreneurs qui en sont issus constituent souvent des facteurs favorables à l'affirmation de vocation.

AUGMENTER L'ENTREPRENEURIAT CHEZ LES SENIORS EN CRÉANT DES BINÔMES

"Avec le vieillissement de la population, la pyramide des âges va s'élargir au sommet. L'entrepreneuriat inclusif ne doit pas être que pour les jeunes. Nous pourrions créer des binômes intergénérationnels pour qu'un jeune et un senior créent ensemble de nouveaux projets. Ce serait une réutilisation de la notion de disciple qui existait dans le passé. Cela pose néanmoins le sujet de l'altérité dans le binôme d'accompagnement. Comment gérer cette altérité ? Le pair-à-pair c'est joli mais en fonction de quoi tu définis ton pair ? Est-ce par une similitude de situation vécue ? sur des projets convergents ? etc."

RENFORCER LES CAPACITÉS DES INTERCOMMUNALITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI

"Côté acteurs publics et collectivités locales en particulier, l'intercommunalité est la bonne échelle pour créer une vraie corrélation entre développement économique, emploi et insertion. Les agents connaissent le tissu économique de leur territoire et sont en capacité de relier un entrepreneur avec des acheteurs potentiels, des partenaires, etc. Le niveau régional doit aider les intercommunalités à monter en compétence, à être outillées, car ces dernières ne sont pas égales les unes par rapport aux autres. Si les régions n'ont qu'un rôle de soutien financier, elles ne résolvent pas les inégalités territoriales car ce sont toujours les mêmes qui arrivent à capter les soutiens".

RENFORCER LES COOPÉRATIONS ENTRE ASSOCIATIONS, FONDATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

"Des coopérations sont à envisager entre les associations, les fondations et les collectivités territoriales. Quand des clubs d'entreprises travaillent avec des collectivités territoriales, ça donne un excellent binôme dès lors que des relations de confiance se créent au niveau technique et avec les élus. Sur un territoire, l' élu reste le personnage qui débloque les choses et qui peut générer du collectif. C'est un champ à travailler (encore plus) dans la relation des réseaux d'accompagnement. Ça peut se faire à un niveau national car les élus comme les réseaux d'accompagnement sont structurés à des niveaux nationaux."

A QUOI S'ATTENDRE DANS LE FUTUR ?

UNE REMISE EN CAUSE DE LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

"Puisqu'on se projette en 2040, t'es quand même dans une logique où vis-à-vis des possibles restrictions de mobilité, il faut se projeter sur ce que veut dire le principe même de croissance d'une entreprise : l'internationalisation par exemple risque de ne plus être le sésame absolu".

DE NOUVELLES CHAÎNES DE VALEUR À L'ÉCHELLE DE TERRITOIRES LOCAUX

"Il va y avoir des phénomènes (volontaires et/ou subis) de relocalisation de la chaîne de valeur, et l'entrepreneuriat s'envisagera dans une perspective de sobriété énergétique. Le sourcing, l'acheminement, la relation à la clientèle... devront être repensés. Le lien au territoire est fondamental car on va plutôt vers un abaissement en tendance de la composante exogène du développement économique territorial. Les critères d'attractivité, les processus de concentration métropolitains vont être massivement remis en cause. Côté internationalisation, on voit déjà des processus de fermeture de systèmes technologiques et de leur interopérabilité (ce qu'on voit déjà entre Occident et Chine sur le thème de la fragmentation de la mondialisation). Il va y avoir une mise en avant d'une aide au développement sur les territoires de manière plus endogène. Il va falloir générer les porteurs de projets à un niveau local et apprendre à faire avec ce que l'on a. Il faut se préparer à une rétractation, tout en continuant à se nourrir des savoir-faire développés dans les autres territoires".

QU'EST-CE QUE CELA CHANGERA POUR LES ENTREPRENEURS ?

DES ACCOMPAGNATEURS ACCULTURÉS

"Il est question d'acculturation et de sensibilisation des accompagnateurs eux-mêmes aux grandes transformations sociétales qui conditionnent les modèles économiques et organisationnels de demain. Si toi-même tu n'es pas sensibilisé ou formé, tu ne peux pas préfigurer ça".

UNE RÉINVENTION DE LA RÉUSSITE ENTREPRENEURIALE

"Aujourd'hui l'accompagnement repose majoritairement sur les différentes phases de croissance d'une entreprise, et l'internationalisation est souvent vue comme la phase ultime de ceux qui ont réussi leur croissance. Ces modalités vont probablement changer. Les acteurs de l'accompagnement doivent expliciter leur propre positionnement, faire émerger les implicites et définir ce que c'est que de réussir une démarche entrepreneuriale".

UN OPTIMISME À PRÉSERVER

"La dynamique entrepreneuriale naît d'un certain optimisme. Il ne faut pas laisser entendre que l'entrepreneuriat sera plus dur ou voué à des projets sans envergure. Il ne faut pas baisser les ambitions ni brider des projets. Ce n'est pas parce que tu ne peux plus te projeter à l'international ou faire venir des matières premières de l'autre bout du monde, que tu ne peux rien faire. L'ambition sera à placer ailleurs..."

LE DÉVELOPPEMENT DE COMMUNS

"Les Fablabs documentent systématiquement et dans différentes langues des processus de création des prototypes. Ils permettent la transmission de la connaissance sur une logique de communs. Il y a beaucoup à faire sur le lien entre les réseaux d'entrepreneuriat et les logiques de fablabs. On est encore sur la protection des idées, on pourrait aller vers des formes plus collectives et partagées, définir ce qui est de l'ordre du commun et ce qui fait l'objet de produits propres. Les réseaux d'accompagnement pourraient mettre en place des formes abouties d'intégration et de partage de l'innovation par rapport aux transformations en cours et à venir".